Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20260304-20260201-DE

MAIRIE
DE
Allineuc
22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 04 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six le **Mercredi 04 Mars à 20H**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Stéphane SOMMIER, Bruno LE MAITRE, Patricia HAMON, Michel LE BOUDEC, Katia CARREE, Angélique PAWLAK, Frédéric PAULIAC, Marie-Laure POINEUF, Nicolas LE CHANU et Virginie ALLEE

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2026 – II – 01

Objet : Devis de caniveaux pour l'impasse du Bas Bourg

L'adjoint à la voirie, Stéphane SOMMIER, présente les chiffrages obtenus pour le remplacement des caniveaux (sur 6 ml) impasse du Bas Bourg :

- ☞ CARRÉE TP (Loudéac) : 1 940,00 € HT
- ☞ SPTP (Ploufragan) : 1 800,00 € HT

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Considérant que les caniveaux proposés par la société CARRÉE TP sont plus larges et plus adaptés au passage de poids-lourds,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 11 voix pour, aucune contre et 1 abstention (Marie-Laure POINEUF ne pouvant prendre part à la délibération, le responsable de l'entreprise CARRÉE TP étant son époux),

VALIDE le devis de l'entreprise CARRÉE TP, d'un montant HT de 1 940,00 €, pour le remplacement des caniveaux impasse du Bas Bourg.

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 06/03/2026
Publication le 06/03/2026
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)